

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

EHPAD Maison Sainte-Anne - Jard-sur-Mer

du lundi 29 juin 2020

Les membres du Conseil de la Vie Sociale se sont réunis le lundi 29 juin 2020 à 15 heures à la Maison Sainte-Anne :

Présents : Mme Charié Jeannine, M. Bernard Georges (représentants des résidents), Mme Sissan (présidente du CVS, représentante des familles), Mme Blanchard (présidente de l'association Maison Sainte-Anne), Mme Guédon Stéphanie (représentante des salariés), Mme Adeline Roy animatrice, Mme Chauvel Roselyne (directrice).

Invités : Mme Marie Larnaud, M. Charles Saffrey (résidents).

La situation COVID n'a pas permis de réunir le CVS, comme habituellement, en avril. La reprise est désormais effective, les deux prochaines réunions de l'année 2020 seront, de fait, plus rapprochées.

Invitation :

Dans la mesure où les résidents ne sont désormais que deux au Conseil de la Vie Sociale alors qu'ils doivent y être majoritaires avec le représentant des familles, Mme Chauvel a proposé à Mme Larnaud et M. Saffrey de participer à la réunion de ce jour. Ils préciseront ensuite s'ils souhaitent perpétuer leur présence à ce rendez-vous (trois fois par an).

1- Animations – thèmes abordés :

Adeline Roy, animatrice, indique qu'elle a repris le poste de Geneviève Troger à trois-quarts temps depuis le mois de mars et qu'elle continue de travailler en soins à quart temps (son poste basculera à temps plein avec l'ouverture de l'extension). Elle indique que l'établissement a reçu de nombreux témoignages de soutien et dons lors du confinement : enfants des écoles, Protection Civile, Lion' Club, Bricorama, pâtisserie Fradet, etc. Durant cette période, ont été proposés : des activités individuelles, soins esthétiques, une vidéo partagée et très appréciée de tous (familles, résidents, personnel) des liens Skype, Duo, mails, utilisation de tablettes, etc. Avec le début du déconfinement, des activités reprennent petits à petits dans le respect des gestes barrières : loto en petits groupes, séances avec le coiffeur, temps d'échanges avec la psychologue, jardinage, gymnastique (surtout au Cantou), quizz musical, concours de palets, ateliers créatifs, etc.

Ainsi : le 2 juillet spectacle des enfants de l'école Jacques Tati sur la terrasse ; le 9 juillet retour de la gymnastique avec Siel Bleu ; à partir du

15 juillet messe de nouveau à Sainte Anne ; le 16 juillet nouveau barbecue, le 21 juillet spectacle Méli-mélodie en terrasse. Des sorties en bus sont programmées également. La balade des aînées est prévue le 1^{er} octobre sur le remblai (Mois bleu).

2– Situation COVID :

Celle-ci nécessite une adaptation constante en fonction des directives reçues de l'Agence Régionale de la Santé. Mme Chauvel précise qu'elle a conscience que ce qui a été demandé aux résidents et à leurs familles a été frustrant et difficile. La frustration était aussi pour l'équipe qui a fourni un effort d'adaptation conséquent régulièrement, ce qui a demandé beaucoup d'énergie. Cela a également eu des répercussions dans la vie personnelle de chaque membre de l'équipe qui devait être particulièrement vigilant en dehors du travail. Aujourd'hui, un déconfinement s'opère par palier mais l'insouciance ou la mauvaise volonté de certaines personnes à l'extérieur ne rassure pas les membres de l'équipe. **La vigilance et la responsabilité de chacun (visiteurs, résidents, personnel) reste de mise car le virus circule toujours y compris à Jard sur Mer.**

Chaque membre de l'équipe a reçu de l'entreprise TOTAL une carte carburant d'une valeur de 30 € en soutien au travail fourni. Dans l'attente de la sortie d'un décret dédié au personnel des Ehpad privés, le Conseil d'administration a décidé le 19 juin dernier d'accorder la prime Covid au personnel de Sainte Anne avec le salaire du mois de juin.

Les résidents du CVS tiennent à remercier le personnel pour son travail et son soutien durant cette période compliquée et frustrante pour tous. La « maison » est restée protégée, c'est une chance mais aussi révélateur du travail de tous.

3– Projet d'extension :

Avec le confinement, les travaux ont été stoppés le 17 mars 2020. De fait, la cuve à fioul qui devait être déplacée le 18 mars, ne l'a pas été ; seul l'enduit protégeant la maison de M. Scobie à la suite de la démolition de la maison des sœurs de la communauté a été réalisé. De même, la plateforme du groupe électrogène a été coulé mais celui-ci n'a pu être déplacé. La construction de la maison individuelle rue des Pins a également pris un retard conséquent. Le planning des entreprises a été déstabilisé. Une réunion avec l'architecte est prévue vendredi 3 juillet pour faire un point car il est désormais annoncé une ouverture de l'extension fin 2022. Cela crée une inquiétude concernant les marchés qui ont été signés : avec le Covid, une augmentation serait envisageable. Les emprunts accordés par la banque du Crédit Agricole doivent être finalisés pour début 2023. Cela interroge aussi sur le glissement d'une année à l'autre des subventions accordées. Les fonds propres de l'établissement

ont permis, jusqu'à présent, de ne pas débloquer les emprunts y compris pour l'acquisition du terrain de la maison Trestard. A ce titre, Mme Blanchard précise que les résultats de l'année 2019 sont excédentaires de plus de 108 000 € mais cela s'explique aussi essentiellement par le versement de sommes importantes par l'ARS en fin d'année qui n'ont pu être utilisées ou qui sont destinées à la formation du nouveau personnel qui arrivera à l'ouverture de l'extension.

Mme Blanchard regrette que la vue sur les travaux stoppés depuis plus de trois mois soit si peu agréable.

4 – Actualités Fédération Alliance Mormaison :

La situation Covid a également tout bloqué. Le 13 mai une réunion par visioconférence a cependant eu lieu. Le Conseil d'administration se réunira le 9 juillet. Le travail des différents groupes a repris ou va reprendre : ressources humaines, commission communication, comité d'éthique, groupe bénévolat, rencontre des infirmières référentes, commission économique et financière. La révision du projet associatif est envisagée avec M. Rabilloud, consultant qui va rencontrer, au préalable, les administrateurs et direction de chaque établissement. Il se déplacera à Sainte Anne le 15 septembre prochain.

Questions diverses :

Restauration : la qualité des repas est abordée : cela concerne la dernière quinzaine : coquille de fruits de mer trop cuite, jambon braisé trop sec, potage trop épais, guacamole pas bon. Un problème de quantité est également souligné notamment pour le fromage dont les parts sont très fines ou le riz au lait dont le ramequin individuel n'est complété que pour moitié. Il est pris note de ces constats qui seront transmis au service cuisine pour correction.

La prochaine réunion aura lieu en septembre 2020.

La présidente :